

Pour une prévention en "actes"

Daniel Guy

▶ **To cite this version:**

Daniel Guy. Pour une prévention en "actes" : En conclusion. Daniel GUY. Dopage et protection des jeunes sportifs, L'Harmattan, pp.201-210, 2002, Pratiques en formation, 2-7475-2482-5. hal-01116332

HAL Id: hal-01116332
https://univ-tlse2.hal.science/hal-01116332

Submitted on 13 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une prévention en « actes »

En conclusion

Daniel Guy
Sciences de l'éducation
Université Toulouse Le-Mirail

Dans le cadre de la lutte contre le dopage, la prévention est définie comme l'ensemble des actions et des moyens institutionnalisés qui ont pour but de protéger et/ou de récupérer la santé des jeunes sportifs, entendue comme un état de bien-être physique mental et social[1].

C'est d'abord la manière concertée et concrète de viser la diminution des consommations de produits pour affronter un obstacle réel, ou ressenti comme tel par le jeune sportif (ou son entourage) dans un but de performance. La prévention primaire intervient en amont et/ou en parallèle de la ou (des) conduite(s) dopantes. En amont dans le sens où son but est bien d'éviter qu'un jeune sportif consomme des produits illicites (prévention du dopage sportif). Mais aussi en parallèle quand les conduites dopantes mises à oeuvre ne sont pas encore problématiques[2] mais sont à mêmes de le devenir par leur systématisation comme les cures de vitamines ou la médicalisation d'un état passager de fatigue pour ne prendre que ces deux exemples.

La prévention secondaire renvoie à la manière concertée de prendre en compte concrètement les recours problématiques aux conduites dopantes (dont les situations avérées de dopage sportif). Il s'agit d'aider les jeunes sportifs à récupérer, en dehors de tout recours aux produits dopants, la plénitude de leurs moyens physiologiques et psychiques.

---

[1] Nous prenons appui ici sur les définitions de l'Organisation Mondiale de la santé et leur traduction dans le domaine de la lutte contre le dopage par Patrick Laure dans l'ouvrage qu'il a coordonné *Dopage et société* publié aux éditions Ellipses en 2000.

[2] A l'instar de la distinction opérée dans l'étude des toxicomanies entre l'usage, l'usage nocif (ou à problèmes) et la dépendance. Voir à ce sujet la publication de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie et le Comité Français d'Education pour la Santé *Drogues, Savoir plus, Risquer moins.*

L'objectif de la prévention ternaire est de limiter les conséquences à moyen et long terme d'un recours systématique aux conduites dopantes ; en particulier la dérive vers les conduites toxicomaniaques et les invalidités fonctionnelles.

Cette catégorisation fondée sur les effets attendus de l'action est bien établie en préventologie. Nous proposons de la compléter en caractérisant les pratiques de prévention par les vecteurs de changement individuel et collectif qu'elles mobilisent. Dans ce but, nous avons distingué *a priori* 10 formes d'agir qualifiée, chacune, par 3 verbes d'action et une illustration dans le domaine de la prévention.

Agir politique	Représenter Légiférer Administrer	*La loi « Buffet » : protection de la santé des sportifs et lutte contre le dopage.*
Agir juridique	Qualifier Interpréter Décider	*Le procès « Festina » Qualifier les faits, interpréter la loi, juger.*
Agir disciplinaire	Réglementer Surveiller Sanctionner	*L'action des fédérations sportives dans la lutte contre le dopage*.
Agir militant	Manifester[3] Défendre Revendiquer	*Les manifestations des associations de Lutte contre le SIDA.*
Agir pédagogique	Communiquer Eduquer Former	*L'éducation à la santé.* *L'éducation spécialisée.* *L'éducation sexuelle.*
Agir culturel	Créer Publier[4] Echanger	*La contribution de l'art à la prise de conscience de la discrimination sexuée.*

[3] Manifester, c'est rendre manifeste, mettre en lumière, donc aider une société à prendre conscience.

[4] Publier est ici entendu dans un sens plus large que celui consacré par l'usage de la publication d'un ouvrage ou d'un article. Publier, c'est d'abord rendre public. Dans notre propos, c'est faire passer une oeuvre de l'espace privé et intime de sa création à un espace public : exposer, mettre en scène, jouer, interpréter, diffuser...

Agir commercial	Suggérer Convaincre Vendre	*Le développement de la vente des préservatifs dans la lutte contre le SIDA.*
Agir scientifique	Observer Modéliser Interpréter	*L'étude épidémiologique du dopage.*
Agir technico-scientifique	Diagnostiquer Prescrire Evaluer	*L'intervention thérapeutique et l'aide médicale.*
Agir médiatique	Informer Associer[5] Analyser	*La contribution des médias à la sensibilisation et à l'information du grand public*.

Nous sommes conscients qu'une telle classification mutile la complexité des systèmes d'action. Pour autant, n'en dessine-t-elle pas les contours ? Nous la concevons comme un repère pour nous aider à mieux situer les différents leviers de la prévention. Par souci pédagogique, nous l'avons voulu simple, donc partageable et aisément critiquable. C'est une proposition que nous soumettons au débat. Chacun peut s'en emparer, la déconstruire, l'amender pour peu qu'ensemble nous ne perdions pas de vue notre projet commun : contribuer à la prévention du dopage chez les jeunes sportifs.

Dans l'imaginaire rationnel et positif, les modes d'agir individuels et collectifs s'articuleraient idéalement les uns aux autres selon un dessin d'ensemble que les progrès de la science n'auraient de cesse de recomposer au service d'une efficacité toujours plus grande. Bref, la prévention formerait un système intégré et cohérent d'actions. Là comme ailleurs, un seul objectif à atteindre : zéro défaut.

Malheureusement, le but reste encore lointain : sécurité routière, alcoolisme, tabagisme, suicide des adolescents[6]...

[5] Dans le sens où les médias associent leurs lecteurs, auditeurs ou télespectateurs à l'actualité. Par ses réactions, le public n'est pas seulement un récepteur, il participe de fait à l'événement. Ainsi le vécu en direct d'un événement fort est à la source d'une émotion partagée qui renforce l'impact du fait en renforçant son caractère événementiel.

[6] Au moment où, une dernière fois encore, nous amendions ce texte une violente déflagration vient de déchirer notre ciel toulousain. Amers constats...

Faut-il pour autant renoncer à une praxéologie de l'intervention préventive ? Se résoudre au constat que l'application de la méthode scientifique à la détermination des actions de prévention serait vaine ? Bien évidemment non. Et l'étude ergonomique des postes de travail apporte quotidiennement la preuve de son efficacité pour ne prendre que cet exemple classique parmi tant d'autres. Plus modérément, les échecs ou les réussites partielles de la prévention nous conduisent à prendre conscience de la rationalité limitée de la connaissance scientifique face à la complexité des pratiques sociales :

1. Limites dans l'analyse, l'explication et la compréhension des faits. C'est que la connaissance scientifique est davantage une marche en avant toujours confrontée à de nouveaux défis qu'un état arrêté, précis et définitif du savoir. Dans la pratique, les préventeurs ne peuvent pas prendre appui sur un ensemble exhaustif de savoirs pour fonder leurs interventions. En un mot, la société n'est pas une machine, et la prévention n'est pas simplement affaire de maintenance[7].

2. Limites de la méthode scientifique dans le rapport qu'elle entretient à la décision et à l'action. Doit-on par exemple intégrer des hypothèses encore controversées quant au développement de nouveaux risques ou attendre qu'un consensus se dessine dans la communauté scientifique au risque d'intervenir trop tard ? L'émergence sur la scène politique du principe de précaution témoigne de l'acuité de ce débat[8].

3. Limites enfin de la rationalité dans la prévision des effets de l'action. Les exemples de réformes sociales où les résultats

[7] Ce point de vue a été remarquablement développé par Cornélius Castoriadis dans la recherche qu'il a consacrée à l'institution imaginaire de la société publié en 1975 aux éditions du Seuil. Cetta analyse a été poursuivie et approfondie dans le domaine des pratiques pédagogiques par Francis Imbert.

[8] Les nouveaux rapports entre la science et la décision politique induits par le principe de précaution sont étudiés dans un ouvrage publié en 1997 aux éditions de la Maison des Sciences de l'Homme de l'Institut National de la Recherhce Agronomique de Paris sous la direction d'Olivier Godard : *Le principe de précaution dans la conduite des affaires humaines.*

contredisent partiellement les intentions du projet sont abondants. A ce propos, les sciences de la décision ont produit nombre d'études fort convaincantes.

Les choses se compliquent encore lorqu'on étudie les pratiques d'intervention en elles-mêmes. Loin de former un ensemble cohérent. Ce qui frappe l'observateur, c'est souvent l'émiettement de la prévention, fragmentée en une collection d'actions et d'acteurs institutionnels ou individuels, parfois rivaux. Dès lors, comment dégager une perspective pour l'action entre le deuil d'une totalité organisée, homogène, non contradictoire et le constat d'une prévention trop souvent en « miettes ?

En faisant le pari d'une prévention en « actes », c'est-à-dire d'une prévention consciente de son inachèvement, de ses limites. La prévention en « actes » est un processus en devenir contraint de s'adapter sans cesse aux évolutions du milieu qui en définit le contexte, tout en étant lui même un facteur de détermination et de structuration de ce milieu. Elle repose d'abord sur une intention et une visée politique. A ce titre, c'est un projet de société qui s'inscrit dans un temps-durée, un futur difficilement programmable. On entrevoit aisément ici les articulations, les interactions et les conflits possibles entre les agirs militants, médiatiques, juridiques, scientifiques, culturels et politiques dans leur contribution à l'émergence de l'intention politique.

Ce n'est qu'ensuite *une traduction stratégique, opératoire, mesurée, déterminée d'une telle visée*. Le projet de société devient alors un *projet-programmatique qui se formule en objectifs, plans, programmes et budgets*[9]. Ici, s'esquissent les interactions et les contributions possibles des agirs pédagogiques, juridiques, commerciaux, technico-scientifiques, scientifiques et politiques.

Ces deux dimensions de la prévention en « actes » sont nécessairement complémentaires. La visée seule enfermerait la prévention dans un état virtuel, quand la stratégie livrée à elle-même

[9] D'après la distinction opérée par Jacques Ardoino et Guy Berger entre Le projet-visée et le projet programmatique publiée en 1989 dans *D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes* aux éditions Matrice Andsha. L'argumentation des auteurs pour promouvoir une évaluation en actes inspire ici directemnt nos analyses de la prévention.

couperait l'action du sens l'entraînant dans un faire technocratique peu mobilisateur, froid et sans enthousiasme.

La territorialisation des actions de prévention est selon nous une des conditions de possibilité de cette articulation essentielle entre la visée et le programme. En effet, le territoire local est un espace d'intersignifications fécond, donc un espace d'engagement et d'implication, de confrontation à soi et aux autres. Mais, c'est aussi un espace politique de débat et un des maillons essentiels de la chaîne de la représentation politique où les élus sont à l'interface des pays, des hommes et des institutions qui les représentent et les administrent. Plus fondamentalement encore du point de vue de l'action, le local est un espace de coopération proche et vécu concrètement entre les différents acteurs de l'Agir préventif[10].

C'est pourquoi, nous avons choisi de contribuer au développement d'une prévention en « actes » en promouvant une démarche de proximité. Modestement au niveau de la prévention primaire, notre dispositif articule les agirs, politiques, administratifs, scientifiques, médiatiques et pédagogiques. C'est encore insuffisant, mais c'est un premier pas. Demain, une recherche-action fondée sur un échantillon de 600 jeunes sportifs nous permettra de mieux assurer nos résultats tout en contribuant à la formation de 18 éducateurs sportifs relais en les associant aux différentes étapes d'un protocole de recherche. Le but sera alors d'impulser et d'animer un réseau local de prévention sans oublier que si le local définit un des lieux possibles d'une intervention « en actes », celle-ci s'inscrit toujours dans un contexte plus large comme en témoigne l'attention que nous avons portée à la loi, aux données psychobiologiques et à la revue de la presse sportive.

La détermination des interactions entre le contexte global et les pratiques locales sera d'ailleurs un des éléments clés du développement des recherches à venir. A ce titre, nous avons, entre autres, le projet de confronter l'analyse de contenu de la presse aux

[10] Bien sûr, l'échelon local n'est pas le seul espace d'intervention pertinent. C'est « un » parmi d'autres. En matière de dopage sportif, une des conditions de réussite de la politique du ministère de la Jeunesse et des Sports français est sans aucun doute la globalisation au niveau du mouvement sportif mondial de la lutte contre le dopage. Nous sommes tous convaincus que cette globalisation est aussi nécessaire que le développement d'actions de proximité pour que l'action fasse sens.

pratiques effectives de lecture des jeunes sportifs et à leur impact sur leur préparation sportive. Ainsi, pas à pas, nous progresserons dans la détermination d'un système d'influence des jeunes sportifs à multifacettes (l'entraîneur, les autres sportifs, la famille, les revues sportives et plus largement les médias, les médecins et les kinésithérapeutes, parfois les psychologues ou les « préparateurs » mentaux).

Confrontée à ce système d'influence à multifacettes, la prévention des conduites dopantes appelle le développement d'une stratégie de co-éducation portée par les différents acteurs du mouvement sportif.

En tournant le dos au mythe du sport santé et en reconnaissant que la pratique sportive est porteuse de risques, cette co-éducation sera nécessairement amenée à reconnaître aussi que la confrontation au risque a une valeur éducative, un effet structurant pour le développement de la personnalité. Cela ne veut pas dire que toutes les expériences sont bonnes à tenter. Loin de là. Pour autant, l'éducation au risque ne peut se réduire sans se discréditer totalement à une série d'interdits ou à un ensemble de mesures de protection.

Dans tous les cas et, quelle que soit la méthode, la pédagogie du risque est un accompagnement délicat. En empruntant le chemin de la philosophie avec pour guide Michel Serres[11], nous proposons de la fonder en principe sur le co-développement, contradictoire et complémentaire, de la « raison vaillante » et du « jugement prudent ». La première est le fruit de l'instruction. *Rien ou presque ne résiste à l'entraînement. Le corps peut faire plus qu'on ne croit, à tout s'adapte l'intelligence. Eveiller la soif intarrissable de l'apprentissage, pour vivre le plus possible de l'expérience humaine intégrale et des beautés du monde, et poursuivre, quelque fois, par l'invention, voilà le sens de l'appareillage,* (...) mais le philosophe souligne aussi le risque de la (...) *finitude étroite d'une instruction qui produit des spécialistes obéissants ou des ignorants pleins d'arrogance ; infinité du désir, droguant à mort de petites larves molles.* (...) D'où la nécessaire éducation du « jugement prudent » : (...) *nous devons apprendre notre finitude : toucher aux limites d'un*

[11] Ce passage est extrait du très beau livre de Michel Serres « Le contrat naturel » publié en 1990 aux éditions François Bourrin à Paris.

être non infini. Nécessairement, nous aurons à souffrir, de maladies, d'accidents imprévisibles ou de manques, nous devons fixer un terme à nos désirs, ambitions, volontés, libertés. Nous devons préparer notre solitude face aux grandes décisions, aux responsabilités, à la fragilité des choses et des proches à protéger, au bonheur, au malheur, à la mort.

Références

LAURE P. (2000). - **Dopage et société**. Paris : Ellipses.

MILDT, CFES (2000). - **Drogues, savoir plus, risquer moins. Drogues et dépendances. Le livre d'information**. Paris : Comité français d'éducation pour la santé.

CASTORIADIS C. (1975). - **L'institution imaginaire de la société.** Paris : Seuil.

GODARD O. (1997). - **Le principe de précaution dans la conduite des affaires humaines.** Paris : éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Institut National de la Recherche Agronomique.

ARDOINO J., BERGER G. (1989). - **D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes. Le cas des universités.** Paris : Matrice ANDSHA.

SERRES M. (1990). - **Le contrat naturel.** Paris : François Bourrin.